Fen

FÉDÉRATION DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

La FEN se félicite de la décision de sagesse du Président de la République qui a refusé d'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire, l'autorisation de financement des investissements des établissements scolaires privés.

Cette mesure programmée par le gouvernement vise à remettre en question la laïcité de l'Etat et relance dans les communes, départements, régions, la "guerre scolaire". En effet, ce financement conduirait, dans cette période difficile, soit à augmenter l'imposition de l'ensemble des contribuables pour financer un patrimoine privé, soit à amputer les moyens du service public de l'éducation.

La FEN demande au gouvernement de renoncer définitivement à ce projet qui remettait en question les principes constitutionnels : *"La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat".*

Le Service de presse

Paris, le 1er juillet 1993

48 RUE LA BRUYÈRE 75440 PARIS CÉDEX 09 - TÉL. (1) 42 85 71 01 - TÉLÉCOPIE (1) 42 16 85 00 - TÉLEX FEN ETUTEC N 210547